Habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat de la communauté d'agglomération La Riviera du Levant est actuellement en construction.

La Riviera du Levant va se doter prochainement de son Programme Local de l'Habitat, document stratégique qui fixera pour les 6 années à venir la stratégie et les moyens à mettre en oeuvre pour développer une offre en logement en adéquation avec les besoins de la population.

Mise en place du PLH

La Riviera du Levant est en phase d'élaboration de son premier Programme Local de l'Habitat, depuis février 2018. Ce document, est l'outil de planification qui définit la stratégie et les actions de la Riviera du Levant pendant les 6 années à venir afin de favoriser le droit au logement pour chacun des habitants du territoire.

Ce PLH, doit permettre à la CARL de maintenir un équilibre de l'habitat entre logement privé et logement social sur le territoire, offrant la possibilité à la population d'avoir un accès au logement de manière égalitaire, quel que soit leur niveau de ressources. La stratégie mise en place concernera aussi bien le parc social que le parc privé, en accord avec les propriétaires.

Le diagnostic qui doit permettre l'élaboration du Programme Local de l'Habitat est une phase de collecte d'informations avec les différents acteurs du logement sur le territoire communautaire ainsi que les services des quatre communes de La Riviera du Levant. Cette phase de diagnostic achevée, il s'agira de définir les enjeux et les orientations stratégiques de la Riviera du Levant.

Enfin, la phase de définition du programme d'actions, viendra préciser les moyens mis en oeuvre, les objectifs chiffrés et les échéanciers pour la réalisation des orientations stratégiques du territoire.
Le premier Programme Local de l'Habitat de La Rivera du Levant doit être finalisé afin qu'il soit définitivement adopté, après avis des communes et des services de l'Etat.

LA RIVIERA DU LEVANT
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00